



Règlement intérieur **À destination des adhérents aux activités**

Déroulement des ateliers ludiques en anglais (période scolaire)

- Les ateliers adultes proposés par Amélie Whyte et "ACT in English" ont lieu de façon hebdomadaire, hors périodes de vacances scolaires, et comptent une trentaine de séances. Les stages pour ados ont lieu sur 3 jours sur une période de vacances scolaires.
- Les adhérents s'engagent à se conformer aux horaires de début et fin des séances, dans le respect de l'animatrice et des participants. La ponctualité est de rigueur, car les retards répétitifs nuisent au bon fonctionnement de l'atelier.
- Chaque adhérent s'engage au respect des règles propres à l'activité en terme vestimentaire et comportementale.
- En cas d'impossibilité ponctuelle de l'animatrice à assurer son activité, un message sera adressé aux adhérents par e-mail ou SMS. Dans la mesure du possible, la séance sera récupérée.
- La première séance est considérée comme une séance d'essai (sauf pour les stages ados) et ouvre droit au remboursement intégral si la demande en est faite juste après celle-ci et impérativement avant la séance suivante.
- Au-delà, le remboursement ne sera possible que sur motif justifié, tel que médical ou déménagement à plus de 30km de Grandchamp-des-Fontaines. Dans tous les cas, la cotisation à Celtic Friends et le trimestre entamé seront dus à l'association.

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » :

À, le